



### Tableau synthétique de l'expertise amiante du bâtiment en utilisation normale

CF: 5547

Nom de l'établissement : Habitation

Adresse de l'établissement: Route de meyrin 28C

Année du diagnostic : 2022

Etage	Lieu / Local	Description du matériau ou de l'élément	Délai d'assainissement préconisé <sup>2</sup>	Remarques	Échéance
SS	palier	Plaque fibrociment	Long terme		2032
SS	dépôt	Plaque fibrociment dos porte	Long terme		2032
SS	chaufferie	conduit fibrociment	Long terme		2032
SS	citerne	Plaque fibrociment	Long terme		2032

<sup>1</sup> Les résultats permettent une "utilisation normale" des bâtiments, conformément aux décisions de la cellule opérationnelle amiante de l'Etat, c'est-à-dire qu'en absence de travaux, l'installation et les matériaux ne libèrent aucune fibre d'amiante dans l'air. En cas de travaux une expertise complémentaire appelée diagnostic "Avant-travaux" est nécessaire.

<sup>2</sup> Le délai préconisé par l'expert est calculé selon les critères établis par l'autorité de l'Etat (SABRA). En l'absence de travaux, des mesures de la qualité de l'air sont régulièrement réalisées pour garantir l'absence de fibres d'amiante dans l'air. Les travaux de désamiantage seront réalisés en cas de modification du bâtiment ou à échéance du délai.